

Stratégie pluriannuelle de redressement des comptes publics par la dépense

Publié le 3 juillet 2026

Avec une dette qui dépasse 113 % du PIB, un déficit durablement élevé et une dépense publique parmi les plus importantes d'Europe, le redressement des finances publiques est devenu une priorité pour la France. À quelques jours de la réunion du comité d'alerte des finances publiques, le Medef présente une trajectoire budgétaire pour la période 2027-2030, avec un objectif : restaurer durablement les comptes publics en maîtrisant la dépense, tout en préservant la croissance, l'emploi et l'investissement.

Un diagnostic sombre

La France n'a plus les moyens d'attendre. La dette publique est passée de 67 % du PIB en 2004 à plus de 113 % en 2024 et pourrait dépasser 120 % en 2027. Malgré les engagements européens, le déficit public resterait autour de 5 % du PIB en 2026 avant de se dégrader de nouveau en 2027. Avec une dépense publique représentant 57,2 % du PIB, la France affiche le deuxième niveau le plus élevé de l'Union européenne. Dans le même temps, la productivité recule depuis 2019 et un salarié français travaille en moyenne 120 heures de moins par an qu'un salarié allemand.

Nos finances publiques sont donc entrées dans une zone dangereuse et l'alerte est désormais maximale. Quand l'État emprunte toujours plus pour financer son quotidien, ce sont les marges de manœuvre pour l'école, la santé, la sécurité, la transition écologique et l'investissement qui disparaissent.

La proposition du Medef

Le Medef entend prendre part au retour à l'équilibre budgétaire et propose pour cela une trajectoire claire pour réduire le déficit de plus de 30 Md€ dès 2027 afin de le ramener à 4,2 % du PIB, puis passer sous les 3 % dès 2029. Cette trajectoire repose sur un choix assumé : maîtriser la dépense publique, cibler les économies vraiment utiles et engager une baisse progressive des prélèvements qui pèsent sur la production.

Pour le Medef, Le redressement des finances publiques ne doit pas se faire au détriment de la croissance : il passe par une meilleure maîtrise de la dépense, et non par des mesures qui pénalisent le travail, l'investissement, l'innovation et l'emploi.